

## DELEGATION DE SIGNATURE

**Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),**

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire – M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1er du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN.

### DECIDE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Yves GUIGUENO**, Chef du Bureau d'analyse des accidents majeurs (BAAM) de PSN-RES/SAM, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions, les commandes sur accords-cadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 3K€ H.T.

**Article 2 :** Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

**Article 3 :** La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 04/09/2020

  
Le Directeur général de l'IRSN  
Jean-Christophe NIEL



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IRSN**  
INSTITUT DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

## NOTE DE NOMINATION

N° : 00238

---

**Affectation** : Pôle Sûreté des Installations Nucléaires PSN  
Service des accidents majeurs (SAM)  
Bureau d'analyse des accidents majeurs (BAAM)

**Émis le** : 01/09/2020

**À** : Fontenay-aux-Roses

**Référence** : Note d'organisation IRSN n°1 modifiée  
Note d'organisation IRSN/PSN N°61 – Indice 8 du 1<sup>er</sup> septembre 2020  
Note d'organisation IRSN/PSN-SAM n° 00050 du 1<sup>er</sup> septembre 2020

---

- À compter du
  - 01/09/2020
  - **M. Yves GUIGUENO**
- ... est nommé
  - **Chef du Bureau d'analyse des accidents majeurs**
- Cette nomination prendra fin au plus tard le 31/08/2024
- La nomination précédente n° 00022 du 20 décembre 2019 est abrogée.

**Patrice GIORDANO**  
*Directeur de la recherche en sûreté*